

Quelle



famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
 Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Les familles immigrantes au Québec

Quelques caractéristiques à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Au cours des dernières décennies, l'immigration internationale a acquis un rôle de plus en plus important au Québec. Dans un contexte de vieillissement démographique, de baisse de la fécondité, d'allongement de l'espérance de vie et de mobilité internationale accrue, l'immigration vise à favoriser l'accroissement de la population québécoise et le développement économique de la province (Tossou, 2002; Bélanger et Gilbert, 2003). Ainsi, les personnes nées à l'étranger représentaient en 2011 environ 13 % de la population québécoise, alors que ce pourcentage atteignait 6 % en 1951 (Street et Laplante, 2014).

L'importance grandissante de l'immigration internationale dans la composition de la population incite à aborder ce phénomène du point de vue des familles, car l'immigration est intimement liée à la sphère familiale. Tout d'abord, la sélection des immigrants au Québec privilégie notamment les familles avec de jeunes enfants ainsi que les adultes en âge de travailler et de procréer (Saulnier, 2004; ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI], 2015a). De fait, 90 % des immigrants admis au Québec entre 2010 et 2014 étaient âgés de moins de 45 ans, et 21 % de l'ensemble se composait d'enfants âgés de 0 à 14 ans (MIDI, 2015b). Par ailleurs, pour une grande partie des nouveaux arrivants, le projet migratoire s'articule étroitement avec un projet familial. Comme le soutient Michèle Vatz Laaroussi, « nombreux sont ceux qui viennent pour assurer un meilleur avenir à leurs enfants, pour leur permettre d'acquérir en terre d'exil une éducation inaccessible au pays d'origine, ou encore pour protéger leur vie et leur enfance comme pour les immigrants des guerres de cette fin de siècle » (2001 : 7).

Les défis et obstacles particuliers à la trajectoire des familles immigrantes et aux rapports interculturels dans lesquels elles se situent, comme l'ont montré plusieurs études¹, incitent également à s'intéresser à ce groupe et à en faire un portrait actualisé. À la suite de leur

arrivée en sol québécois, les personnes immigrantes, en particulier les familles, peuvent être confrontées à des difficultés d'insertion en emploi, d'accès à un logement et à des revenus suffisants ainsi qu'à des obstacles liés à la barrière linguistique et aux pratiques de discrimination. Les parents immigrants doivent en outre s'adapter aux exigences relatives à l'exercice de la parentalité, aux normes éducatives et aux pratiques de soins prescrites par la société québécoise. La perte du réseau familial élargi et l'isolement social qui peut s'ensuivre font également partie des difficultés que peuvent vivre les membres de ces familles. De plus, le processus d'adaptation et les changements liés à l'expérience migratoire conduisent parfois à l'émergence de difficultés de communication et de conflits de valeurs au sein du couple ou dans les relations parents-enfants (Saulnier, 2004; Bérubé, 2004; Lazure et Benazera, 2006; Vatz Laaroussi et Rachédi, 2008; Vatz Laaroussi et Messé A Bessong, 2008).

Ce numéro du bulletin *Quelle famille?* présente un ensemble d'informations statistiques sur les familles immigrantes au Québec, en précisant leur nombre et en faisant ressortir certaines de leurs caractéristiques générales. Le lecteur trouvera notamment réponse à des questions telles que : Quelle est la proportion de familles immigrantes au Québec? Combien d'entre



¹ Pour une revue des écrits à ce sujet, voir Vatz Laaroussi et Messé A Bessong, 2008.

elles comptent un enfant âgé de moins de 5 ans? La monoparentalité et la recombinaison familiale sont-elles plus fréquentes chez les familles immigrantes que chez les familles natives? Quel est le pourcentage de familles immigrantes dont les parents détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires? Les parents de familles immigrantes sont-ils plus ou moins actifs sur le marché du travail que ceux de familles natives?

Le portrait des familles immigrantes proposé ici s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui a remplacé en 2011 le questionnaire détaillé obligatoire du recensement canadien. Il est fortement suggéré au lecteur de consulter l'encadré qui suit pour prendre connaissance de cette source d'information et des principales répercussions d'un tel changement sur la qualité des données présentées. Il en découle notamment que les résultats contenus dans ce bulletin sont restreints aux données de l'ENM obtenues en 2011, et qu'aucune analyse n'est présentée concernant l'évolution au fil du temps des caractéristiques des familles immigrantes à partir des données des recensements antérieurs.

Pour traiter des caractéristiques des familles immigrantes, ce bulletin prend appui sur la définition de la famille de recensement de Statistique Canada, qui est basée sur la notion de coresidence, c'est-à-dire sur les liens entre les personnes résidant au sein d'un même ménage². De plus, **les données utilisées se rapportent toujours aux familles comprenant**



au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans, avec ou sans enfant d'âge majeur, même lorsque ces précisions ne figurent pas explicitement dans le texte. Ainsi, les familles à l'étude regroupent les couples avec enfants mineurs – que les conjoints soient mariés ou en union libre, de sexe opposé ou de même sexe, et que les enfants soient ceux du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints – ainsi que les parents seuls avec enfants mineurs.

Parmi les familles qui comptent au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans, on distingue dans le présent bulletin deux types de famille : les **familles immigrantes** dans lesquelles les deux conjoints, ou le parent seul, sont immigrants, c'est-à-dire nés à l'extérieur du Canada³, et les **familles natives** dans lesquelles au moins un des conjoints, ou le parent seul, est né au Canada⁴. L'univers statistique considéré concerne donc quelque 891 200 familles avec enfants mineurs, immigrantes ou natives.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES ET MISES EN GARDE

Les données contenues dans ce bulletin sont des résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, qui a remplacé en 2011 l'ancien questionnaire détaillé obligatoire du recensement du Canada. En raison du caractère volontaire de l'ENM, une diminution des taux de réponse a été observée comparativement au questionnaire détaillé des recensements passés, augmentant ainsi le risque de biais des données et diminuant leur précision statistique.

Dans ce bulletin, la plupart des données présentées portent sur l'ensemble du territoire du Québec. Elles s'appuient sur des bases numériques relativement importantes et leur utilisation ne pose généralement pas de problème. Toutefois, comme Statistique Canada n'a rendu disponible à ce jour aucun indicateur global de fiabilité des estimations de l'ENM concernant la plupart des sous-populations,

l'utilisation des résultats présentés dans ce bulletin doit être considérée avec vigilance, car il est possible que les données de l'ENM soient de qualité moindre pour des sous-groupes particuliers de familles immigrantes.

Pour plus d'information sur la qualité des données de l'ENM et sur les changements apportés entre le questionnaire long du recensement de 2006 et l'enquête volontaire de 2011 (ENM), nous invitons le lecteur à prendre connaissance des documents de référence diffusés par Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/index-fra.cfm>. On y trouve notamment un guide de référence sur la qualité des données relatives au lieu de naissance et à l'immigration.

² Pour plus de détails concernant la définition de la famille de recensement, voir les *notions, définitions et particularités des données* présentées en fin de document.

³ Dans le présent bulletin, sont considérées comme immigrantes les personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu, ainsi que les résidents non permanents. Pour plus de détails concernant les notions d'« immigrant » et de « résident non permanent », voir les *notions, définitions et particularités des données* présentées en fin de document.

⁴ Ainsi, les familles qualifiées de mixtes, c'est-à-dire celles dirigées par un couple dont l'un des conjoints est natif du Canada et l'autre est immigrant, sont considérées dans le présent bulletin comme des familles natives. Selon l'ENM, 6 % des familles avec enfants mineurs au Québec, en 2011, sont dites mixtes.

Quelques caractéristiques des familles immigrantes

Selon l'ENM, parmi les 891 200 familles avec enfants mineurs estimées au Québec, en 2011, 152 000 sont immigrantes, ce qui représente 17 % de ces familles (tableau 1). Cette proportion est plus faible que celle observée dans le reste du Canada où les parents de plus du quart des familles avec enfants mineurs (26 %) sont nés à l'étranger.

Les familles immigrantes établies majoritairement dans la région administrative de Montréal

En 2011, 64 % des familles immigrantes avec enfants mineurs au Québec résident dans la région administrative de Montréal (figure 1). En ajoutant les territoires de Laval et de la Montérégie, ces trois régions regroupent 87 % des familles immigrantes avec enfants mineurs. La Capitale-Nationale, pour sa part, ne réunit qu'environ 3 % des familles immigrantes de la province. Les 13 autres régions administratives regroupent ainsi 10 % des familles immigrantes du Québec.

En comparant la proportion de familles immigrantes dans chacune des régions administratives, on constate que celles-ci représentent près de la moitié des familles

TABLEAU 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON QU'ELLES SONT IMMIGRANTES OU NATIVES, QUÉBEC ET RESTE DU CANADA, 2011

FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	QUÉBEC		RESTE DU CANADA	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Immigrantes	152 020	17,1	792 355	26,4
Natives	739 190	82,9	2 208 220	73,6
Total	891 210	100,0	3 000 570	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C3a de la commande spéciale CO-1362.

avec enfants mineurs à Montréal (48 %) et plus du tiers de celles à Laval (35 %). Viennent ensuite les régions de l'Outaouais (11 %) et de la Montérégie (10 %). Les autres régions administratives comptent chacune moins de 10 % de familles immigrantes, cette proportion se situant aux alentours de 6 % dans la Capitale-Nationale (données non présentées).

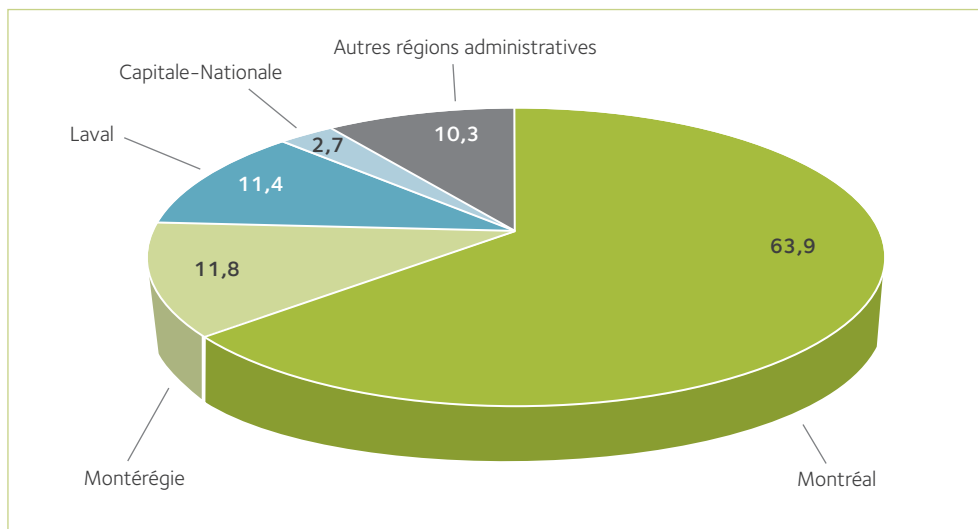
Ces données confirment l'une des caractéristiques majeures de l'immigration au Québec,

soit sa forte concentration dans la région de Montréal et ses environs. Des écrits suggèrent que la métropolisation de l'immigration, qui s'est accentuée au cours des années 1980, découlerait notamment des transformations de l'économie, en particulier du développement accru du secteur tertiaire à Montréal et de la création d'emplois précaires et atypiques, susceptibles d'attirer la main-d'œuvre immigrante. De plus, les nouveaux critères de sélection des immigrants basés sur la scolarité et la connaissance du français favoriseraient une immigration d'origine urbaine comparativement aux premières vagues d'origine européenne davantage issues de régions rurales (Dumont, 1991; Hou, 2005, cités dans St-Amour et Ledent, 2010).

Une structure par âge des familles immigrantes un peu plus vieille que celle des familles natives

La répartition des familles immigrantes et natives avec enfants mineurs en fonction de l'âge du plus jeune des conjoints, ou du parent seul, montre qu'environ 95 % des familles, immigrantes ou natives, sont âgées de 25 à 54 ans (figure 2). Cela dit, l'analyse des données indique une structure par âge des familles immigrantes un peu plus vieille que celle des familles natives. Ainsi, la part relative des 35 ans ou plus est plus élevée chez les familles immigrantes (70 %) que chez les familles natives (64 %). Cela a pour corollaire que les familles dont le plus jeune des conjoints, ou le parent seul, a moins de 35 ans regroupent 30 % des familles immigrantes comparativement à 36 % des familles natives.

FIGURE 1 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE RÉSIDENCE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1362.

La présence d'enfants de moins de 5 ans concerne proportionnellement plus de familles immigrantes que natives

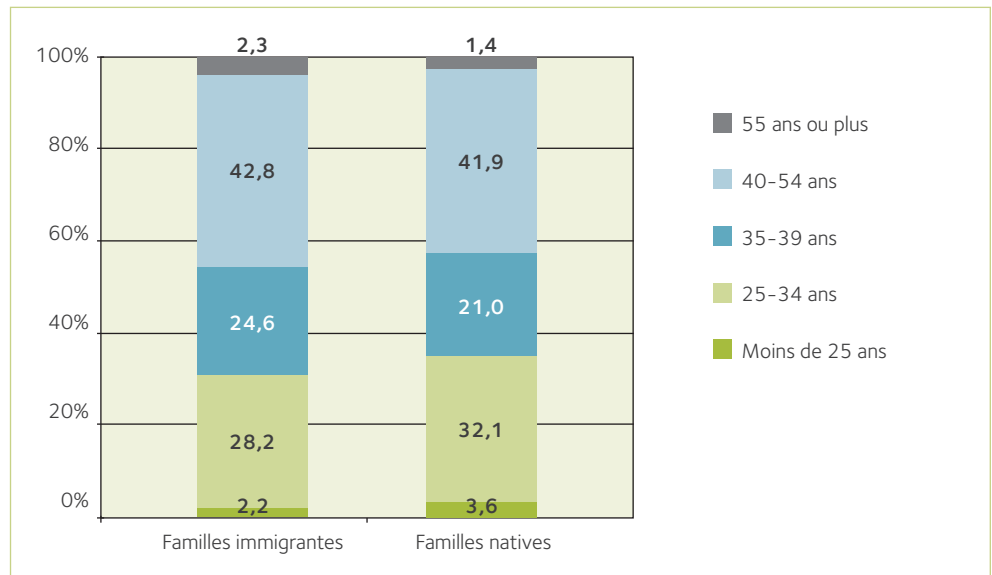
Le tableau 2 présente la répartition des familles immigrantes et natives avec au moins un enfant d'âge mineur en fonction de l'âge du plus jeune enfant présent au domicile. En 2011, 43 % des familles immigrantes comptent un enfant âgé de moins de 5 ans, une proportion un peu plus élevée que chez les familles natives (37 %). En distinguant les familles selon certains groupes d'âge du plus jeune des conjoints, ou du parent seul, on observe que les écarts seraient particulièrement associés à une plus grande proportion de jeunes enfants dans les familles immigrantes dont le plus jeune parent a 35 à 39 ans (52 %) comparativement aux familles natives (35 %).⁵ Il en va de même chez les 40 ans ou plus, parmi lesquels la présence d'enfants d'âge préscolaire concerne près d'une famille immigrante sur huit (13 %) comparativement à 5 % des familles natives.

La présence accrue des enfants de moins de 5 ans dans les familles immigrantes les plus âgées pourrait être en partie liée aux modalités de formation de ces familles. Des écrits suggèrent que l'épisode de migration est propice à un report des projets familiaux de certains couples immigrants. Dans un contexte où le long processus migratoire peut s'effectuer conjointement avec la planification de la venue d'un enfant, certains immigrants préféreraient donner naissance après avoir

pris racine dans leur nouveau pays d'accueil, repoussant ainsi l'âge à la parentalité (Bélanger et Gilbert, 2003). De fait, les femmes qui ont migré entre 25 et 40 ans affichent, avant l'épisode de migration, des taux de fécondité inférieurs à ceux de l'ensemble des femmes

québécoises du même âge. On observe ensuite un rattrapage des naissances dans les années qui suivent l'arrivée, les taux de fécondité des femmes immigrantes surpassant ceux de l'ensemble du Québec (Street et Laplante, 2014).

FIGURE 2 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES ET NATIVES, SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU DU PARENT SEUL, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1362.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DU PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU DU PARENT SEUL, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU LE PARENT SEUL, EST ÂGÉ DE...							
	TOTAL		MOINS DE 35 ANS		35 À 39 ANS		40 ANS OU PLUS	
	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES
0-4 ans	43,0	37,3	80,0	77,0	51,9	35,2	13,1	5,4
5-17 ans	57,0	62,7	20,0	23,0	48,1	64,8	86,8	94,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1362.

⁵ En tenant compte de la variable du nombre d'enfants qui résident au domicile parental, un écart d'au moins quinze points de pourcentage chez les 35 à 39 ans persiste en faveur des familles immigrantes concernant la présence d'enfants d'âge préscolaire. À titre d'exemple, parmi celles où on dénombre trois enfants ou plus, 62 % des familles immigrantes comptent un enfant de moins de 5 ans comparativement à 47 % des familles natives (données non présentées).

La part relative des familles immigrantes comprenant trois enfants ou plus au domicile est plus élevée que chez les familles natives

Le tableau 3 fait état de la répartition des familles immigrantes et natives avec enfants mineurs selon le nombre d'enfants qui résident au domicile familial. On remarque qu'une famille immigrante sur quatre compte trois enfants ou plus (25 %), une proportion plus élevée que celle observée chez les familles natives (18 %). L'analyse des données par groupe d'âge du plus jeune des conjoints, ou du parent seul, indique des écarts notables

chez les 40 ans ou plus, parmi lesquels la part relative des familles immigrantes comprenant trois enfants ou plus s'élève à 32 % comparativement à moins d'une famille native sur cinq (19 %). En revanche, on dénombre un seul enfant dans 24 % de ces familles immigrantes, une proportion plus faible que celle enregistrée chez les familles natives (32 %).

Le nombre d'enfants présents au domicile pourrait être en partie fonction des niveaux de fécondité. Des écrits suggèrent que la fécondité des femmes immigrantes surpasse celle des femmes nées au Québec, notamment en raison du fait que les immigrants reçus

au cours des dernières décennies seraient majoritairement originaires de régions à plus forte fécondité (Bélanger et Gilbert, 2003; Caron Malenfant et collab., 2011). Cela dit, le nombre d'enfants plus élevé dans les familles immigrantes les plus âgées pourrait être également associé en partie à une cohabitation parentale prolongée des enfants d'âge majeur au sein de ces familles⁶, une tendance observée dans certaines enquêtes portant sur les transitions vers l'âge adulte des jeunes d'origine immigrée (Meintel et Le Gall, 1995; Meintel et Kahn, 2005; Bolzman, 2007).

TABLEAU 3 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DU PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU DU PARENT SEUL, QUÉBEC, 2011

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU LE PARENT SEUL, EST ÂGÉ DE...							
	TOTAL		MOINS DE 35 ANS		35 À 39 ANS		40 ANS OU PLUS	
	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES
1 enfant	33,1	35,5	48,8	44,5	29,6	27,2	24,4	32,0
2 enfants	41,7	46,2	37,1	40,3	44,8	50,9	43,2	48,9
3 enfants ou plus	25,2	18,3	14,1	15,1	25,6	21,9	32,4	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1362.

La recomposition familiale regroupe proportionnellement moins de familles immigrantes que natives

Selon l'ENM, en 2011, un peu plus de trois familles sur quatre, immigrantes ou natives, sont dirigées par deux conjoints (figure 3). On note cependant que la proportion de familles immigrantes dite intactes, c'est-à-dire formées d'un couple et dont tous les enfants à la maison sont ceux des deux conjoints, est plus élevée (71 %) que celle observée parmi les familles natives (63 %). Chez ces dernières, la recomposition familiale concerne 13 % des familles comparativement à 5 % des familles immigrantes. En outre, la monoparentalité

regroupe près du quart des familles immigrantes et natives (24 %).

Par ailleurs, parmi les familles monoparentales immigrantes, 86 % sont dirigées par une mère seule, une proportion plus élevée que celle qui a cours chez les familles natives (76 % – données non présentées).

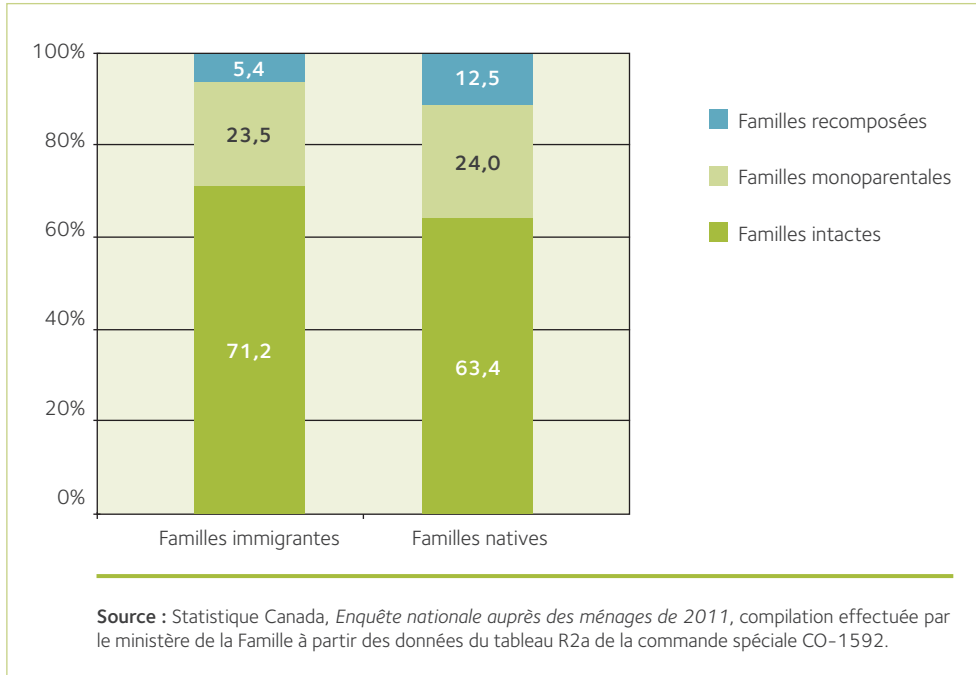
Une forte majorité de couples immigrants mariés

Il est connu qu'au Québec bon nombre de couples préfèrent l'union libre au mariage comme forme d'union conjugale. Les conjoints des familles immigrantes font toutefois largement exception à cette tendance. En

2011, plus de neuf couples immigrants avec enfants mineurs sur dix sont mariés (92 %) comparativement à 45 % des couples natifs (tableau 4). Chez ces derniers, la part relative des couples mariés est beaucoup plus faible chez les moins de 35 ans (29 %) que parmi les 35 ans ou plus (55 %), tandis qu'elle demeure sensiblement la même chez les couples immigrants les plus jeunes (90 %) et les plus âgés (94 %). La pratique du mariage serait courante chez les familles immigrantes en raison du fait que beaucoup d'entre elles sont originaires de pays où cette forme d'union est passablement répandue (Pelletier, 2013).

⁶ Rappelons que les données utilisées dans le présent bulletin se rapportent tant aux familles où on dénombre à la fois des enfants d'âge mineur et d'âge majeur qu'à celles avec un ou des enfants d'âge mineur seulement.

FIGURE 3 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LE TYPE DE FAMILLE, QUÉBEC, 2011



Les parents des familles immigrantes sont proportionnellement plus scolarisés que ceux des familles natives

Au cours des dernières décennies, les transformations de l'économie et du marché du travail ont conduit à privilégier de plus en plus la venue d'immigrants scolarisés qui possèdent des compétences dans des domaines d'emploi spécialisés (Boudarbat et

Grenier, 2014). L'adoption d'une politique d'immigration choisie, axée notamment sur la scolarité des personnes sélectionnées, vise en outre à contrer les phénomènes de vieillissement de la population active et de pénurie de main-d'œuvre (Béji et Pellerin, 2010). C'est pourquoi les vagues d'immigrants arrivés au Québec depuis les années 1970 possèdent un niveau d'instruction relativement élevé (Plante, 2010).

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en 2011 plus de la moitié des familles immigrantes dirigées par un couple (53 %) comptent deux conjoints qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires, une proportion plus élevée que celle observée parmi les familles natives (38 % – figure 4). Chez ces dernières, 32 % sont dirigées par deux conjoints possédant un diplôme d'études secondaires ou n'ayant acquis aucun diplôme comparativement à 25 % des familles immigrantes.

Il en va de même chez les familles monoparentales parmi lesquelles près de la moitié des familles immigrantes sont dirigées par un parent qui détient un diplôme d'études collégiales ou universitaires (48 %), une situation qui concerne 41 % des familles natives (données non présentées).



TABLEAU 4 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DU PLUS JEUNE DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2011

TYPE D'UNION DES CONJOINTS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE DES CONJOINTS, OU LE PARENT SEUL, EST ÂGÉ DE...					
	TOTAL		MOINS DE 35 ANS		35 ANS OU PLUS	
	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES	IMMIGRANTES	NATIVES
Couples mariés	92,4	45,0	89,9	29,0	93,7	55,1
Couples en union libre	7,6	55,0	10,2	71,0	6,3	44,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-1362.

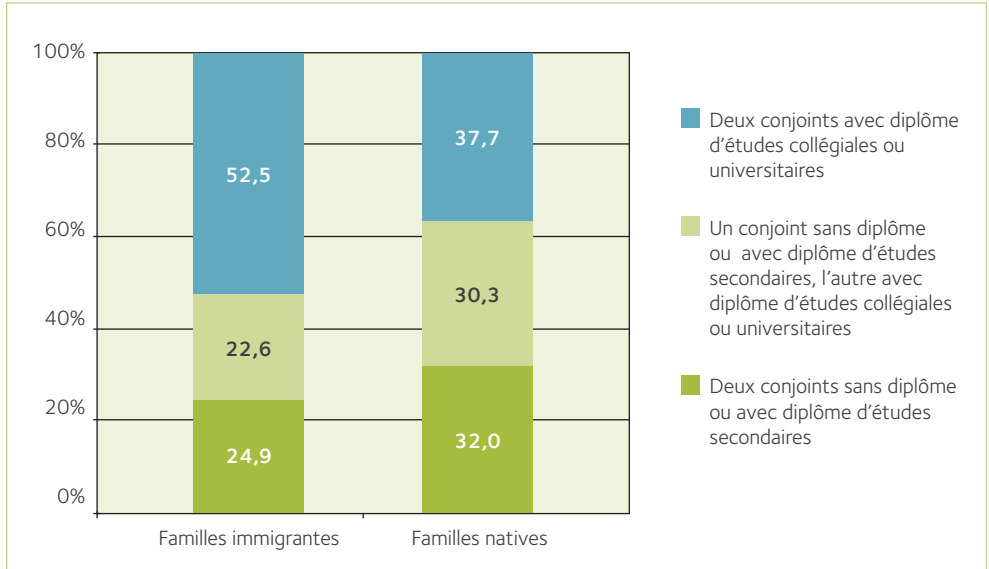
Les parents des familles immigrantes sont plus faiblement représentés sur le marché du travail que ceux des familles natives

Bien que les parents immigrants possèdent un niveau de scolarité relativement élevé, ils sont néanmoins moins présents sur le marché du travail que les parents des familles natives. Au Québec, en 2011, la moitié des familles immigrantes biparentales compte deux conjoints en situation d'emploi (50 %) comparativement à plus de trois sur quatre chez les familles natives (77 % – figure 5). On remarque en outre que 8 % des familles immigrantes biparentales sont dirigées par deux conjoints inactifs sur le marché du travail, une situation qui regroupe 2 % des familles natives. Finalement, les données suggèrent que la réalité du chômage touche en proportion davantage les familles immigrantes que natives. Dans près d'une famille immigrante biparentale sur six (16 %), un des conjoints, ou les deux, est en situation de chômage comparativement à 6 % dans les familles natives.

Des constats similaires sont observés chez les familles monoparentales. Ainsi, 61 % des parents seuls immigrants sont en situation d'emploi, une proportion plus faible que celle observée chez les parents seuls natifs (76 %). En outre, l'inactivité sur le marché du travail concerne 29 % des familles immigrantes comparativement à 19 % des familles natives (données non présentées).

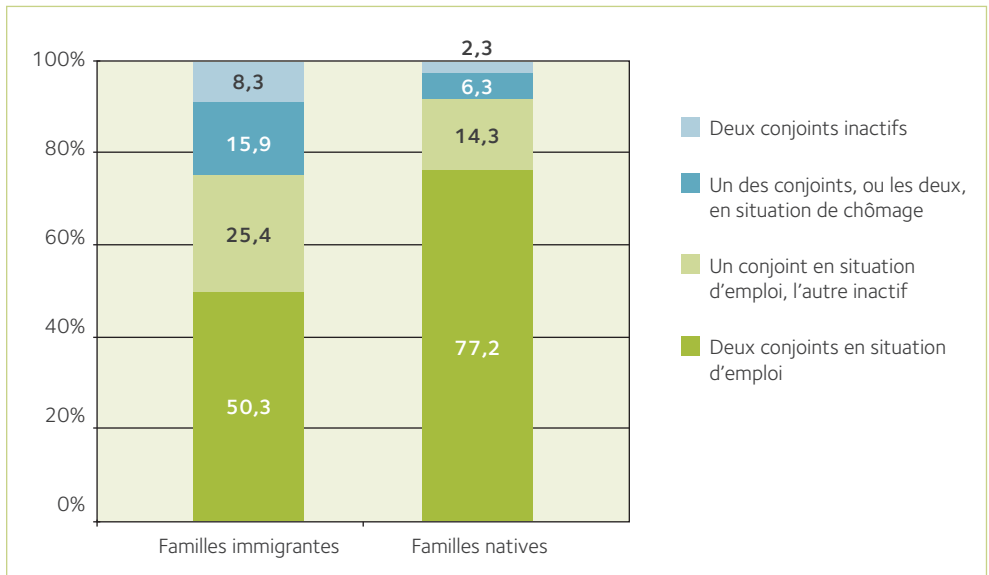
Ces données tendent à soutenir l'idée selon laquelle les personnes immigrantes peuvent être confrontées à davantage de difficultés d'intégration socioprofessionnelle que les natives (Béji et Pellerin, 2010; Plante, 2010). Selon la littérature, les obstacles que rencontrent les nouveaux arrivants sur le marché du travail seraient notamment associés à la non-reconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'étranger, au manque d'expérience de travail en sol québécois, à la barrière linguistique, à la faiblesse du réseau socioprofessionnel et aux pratiques discriminatoires (Chicha et Charest, 2008; Belhassen-Maalaoui, 2009; Arcand et collab., 2009).

FIGURE 4 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR CHACUN DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C1a de la commande spéciale CO-1377.

FIGURE 5 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CHACUN DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C3a de la commande spéciale CO-1377.

Le revenu total familial : des écarts marqués en défaveur des familles immigrantes

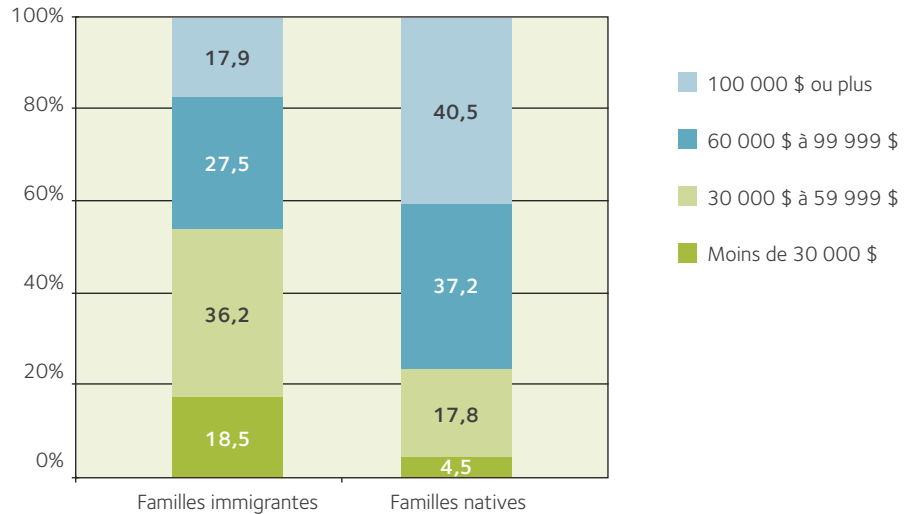
La présence plus faible sur le marché du travail des parents de familles immigrantes que celle des parents de familles natives se répercute inévitablement sur les revenus dont ils disposent. De surcroît, plusieurs d'entre eux sont confrontés à des problèmes d'accès à un emploi dans leur domaine, ce qui les mène à l'occupation d'emplois précaires, peu qualifiés et faiblement rémunérés (Girard et collab., 2008; Canisius Kamanzi, 2012). La figure 6 présente la répartition des familles immigrantes et natives dirigées par deux conjoints en fonction de la tranche de revenu total familial. On constate, pour l'année 2011, que 55 % des familles immigrantes possèdent un revenu total de moins de 60 000 \$ comparativement à 22 % des familles natives. Les résultats indiquent en outre que près d'une famille immigrante biparentale sur cinq déclare un revenu total de moins de 30 000 \$ (19 %), tandis que cette tranche de revenu regroupe 5 % des familles natives.

Chez les familles monoparentales, près de la moitié des parents seuls immigrants ont un revenu total de moins de 30 000 \$ (48 %). En comparaison, 34 % des familles natives se trouvent dans cette tranche de revenu (données non présentées).

Près de la moitié des familles immigrantes ont deux conjoints qui parlent une langue non officielle à la maison

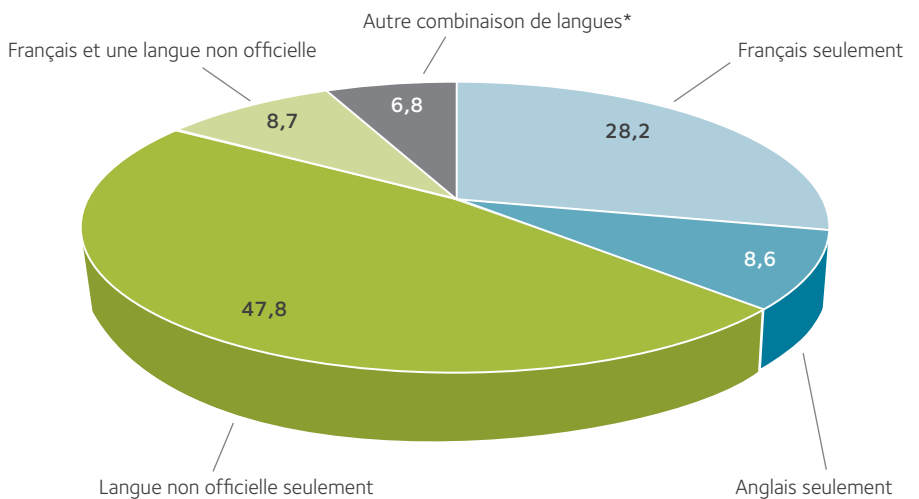
Dans une forte majorité de familles natives (87 %), la langue la plus souvent parlée à la maison par chacun des conjoints, ou le parent seul, est le français (donnée non présentée). Chez les familles immigrantes, l'emploi d'une langue non officielle constitue le cas de figure le plus fréquent (figure 7). En effet, dans près de la moitié d'entre elles (48 %), les deux conjoints ou le parent seul parlent le plus souvent une langue non officielle à la maison. Cependant, près de trois familles sur dix (28 %) comptent deux conjoints, ou un parent seul, qui s'expriment le plus souvent en français à la maison.

FIGURE 6 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES IMMIGRANTES ET NATIVES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON CERTAINES TRANCHES DE REVENU TOTAL FAMILIAL, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau R2a de la commande spéciale CO-1592.

FIGURE 7 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES IMMIGRANTES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR, SELON LA OU LES LANGUES LES PLUS SOUVENT PARLÉES À LA MAISON PAR CHACUN DES CONJOINTS, OU LE PARENT SEUL, QUÉBEC, 2011



*Cette catégorie contient, par exemple, les familles dont la langue la plus couramment parlée à la maison par l'un des conjoints est l'anglais, et par l'autre conjoint, le français.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B7 de la commande spéciale CO-1362.

Il importe de mentionner que la ou les langues parlées à la maison ne permettent en aucun cas de présumer de la langue parlée au travail, en milieu public ou à l'école. De plus, le fait de parler une langue non officielle à la maison n'est pas lié au niveau de réussite scolaire des enfants (Mc Andrew et équipe du GRIES, 2015). Selon Meintel et Kahn (2005), plusieurs parents immigrants souhaitent transmettre leur langue maternelle à leurs enfants. Cette pratique s'inscrit dans un projet familial pluridimensionnel, les parents immigrants désirant voir leurs enfants réussir leurs études et s'intégrer convenablement à la société québécoise tout en leur transmettant un sentiment d'appartenance à leur groupe d'origine, notamment par l'apprentissage de leur langue première.



En résumé

Au Québec, en 2011 :

- la proportion de familles avec au moins un enfant mineur dont les deux conjoints, ou le parent seul, sont nés à l'extérieur du Canada est estimée à 17 %;
- 64 % des familles immigrantes résident dans la région administrative de Montréal;
- 43 % des familles immigrantes comptent un enfant âgé de moins de 5 ans comparativement à 37 % des familles natives;
- la proportion de familles immigrantes comptant trois enfants ou plus au domicile s'élève à 25 %, tandis qu'elle se situe à 18 % chez les familles natives;
- la recomposition familiale concerne 5 % des familles immigrantes comparativement à 13 % des familles natives;
- chez les familles biparentales, 92 % des couples sont mariés, une situation qui regroupe 45 % des couples natifs;
- 53 % des familles immigrantes biparentales sont dirigées par deux conjoints qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Chez les familles natives, cette proportion se situe à 38 %;
- 48 % des parents seuls immigrants détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires, une situation qui concerne 41 % des parents seuls natifs;
- la part relative des familles immigrantes biparentales dont l'un des conjoints, ou les deux, est en situation de chômage s'élève à 16 % comparativement à 6 % dans les familles natives;
- 61 % des parents seuls immigrants sont en situation d'emploi comparativement à 76 % des parents seuls natifs;
- 55 % des familles immigrantes biparentales possèdent un revenu total de moins de 60 000 \$ comparativement à 22 % des familles natives;
- 48 % des parents seuls immigrants ont un revenu total de moins de 30 000 \$, une proportion plus élevée que celle observée chez les parents seuls natifs (34 %);
- dans 48 % des familles immigrantes, les deux conjoints, ou le parent seul, parlent le plus souvent une langue non officielle à la maison.

Bibliographie

- ACARCAND, Sébastien, Annick LENOIR-ACHDJIAN et Denise HELLY (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, volume 34, numéro 2, p. 373-402.
- BÉJI, Kamel, et Anaïs PELLERIN (2010). « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Relations industrielles*, volume 65, numéro 4, p. 562-583.
- BÉLANGER, Alain, et Stéphane GILBERT (2003). « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, numéro 91-209-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 135-162.
- BELHASSEN-MAALAOUI, Amel (2009). *La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impacts chez les femmes immigrantes*, Montréal, Rapport de recherche-action, Action travail des femmes, 130 p.
- BÉRUBÉ, Louise (2004). *Parents d'ailleurs, enfants d'ici. Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 276 p.
- BOLZMAN, Claudio (2007). « Familles espagnoles et italiennes en Suisse et transition vers la vie adulte », *Enfance, Familles, Générations*, numéro 6, p. 38-53.
- BOUDARBAT, Brahim, et Gilles GRENIER (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec*. Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 181 p.
- CANISIUS KAMANZI, Pierre (2012). « L'emprise des titres scolaires sur l'emploi chez les membres des minorités visibles : comparaison entre le Québec et l'Ontario », *Recherches sociographiques*, volume 53, numéro 2, p. 315-336.
- CARON MALENFANT, Éric, Patrice DION, André LEBEL et Dominic GRENIER (2011). « Immigration et structure par âge de la population du Canada : quelles relations? », *Cahiers québécois de démographie*, volume 40, numéro 2, p. 239-265.
- CHICHA, Marie-Thérèse, et Éric CHAREST (2008). « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux », *Choix IRPP*, volume 14, numéro 2, 62 p.
- DUMONT, Johanne (1991). *Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration : bilan des expériences étrangères*, Montréal, ministère des communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et programmes d'intégration socio-économiques, 81 p.
- GIRARD, Magali, Michael SMITH et Jean RENAUD (2008). « Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration », *Cahiers canadiens de sociologie*, volume 33, numéro 4, p. 791-814.
- HOU, Feng (2005). *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, numéro 11, F0019MIF-254 au catalogue, 38 p.
- LAZURE, Ginette, et Clara BENAZERA (2006). *Devenir parent au Québec : le parcours des familles immigrantes dans la région de Québec*, Équipe de recherche PRISM, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, 73 p.
- MC ANDREW, Marie, et équipe du GRIES (2015). *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : dix ans de recherche et d'intervention au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 364 p.
- MEINTEL, Dièdre, et Emmanuel KAHN (2005). « De génération en génération : identités et projets identitaires de Montréalais de la "deuxième génération" », *Ethnologies*, volume 27, numéro 1, p. 131-163.
- MEINTEL, Deirdre, et Josiane LE GALL (1995). *Les jeunes d'origine immigrée : rapports familiaux et les transitions de vie – Le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*, Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches, numéro 10, 133 p.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). « Les enfants au Québec en 2011 : un portrait statistique à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages », *Quelle famille?*, volume 2, numéro 2 [En ligne]. <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-hiver2014.pdf> (consulté le 25 janvier 2016).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2015a). *Guide des procédures d'immigration. Composante 3 : Programme de recrutement et de sélection des candidats à l'immigration économique*, Gouvernement du Québec, 77 p. [En ligne] http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/gpi-npi/composantes_3/gpi-3-1.pdf (consulté le 17 décembre 2015).
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2015b). *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes – 2010-2014*, Gouvernement du Québec, 100 p. [En ligne] http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2010-2014.pdf (consulté le 26 janvier 2016).
- PELLETIER, Philippe (2013). *Fécondité des femmes immigrantes et descendantes d'immigrantes selon le statut conjugal au Québec*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 71 p.
- PLANTE, Johanne (2010). *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*, Statistique Canada, Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, 98 p.

SAULNIER, Geneviève (2004). « Immigration et parentalité », *Recherches sur la famille*, volume 5, numéro 2, p. 11-12.

ST-AMOUR, Martine, et Jacques LEDENT (2010). « Attraction et rétention des immigrants récents hors Montréal : une analyse longitudinale par cohorte d'arrivée au Québec (1992, 1996, 2000 et 2004) », *Cahiers québécois de démographie*, volume 39, numéro 1, p. 59-90.

STREET, Maria Constanza, et Benoît LAPLANTE (2014). « Pas plus élevée, mais après la migration! Fécondité, immigration calendrier de constitution de la famille », *Cahiers québécois de démographie*, volume 43, numéro 1, p. 35-68.

TOSSOU, Ayéko A. (2002). « Fécondité différentielle des immigrants et des natifs : Québec, 1976-1996 », *Cahiers québécois de démographie*, volume 31, numéro 1, p. 95-122.

VATZ LAAROUSSI, Michèle (2001). *Le familial au cœur de l'immigration : les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 279 p.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, et Jean-Marie MESSÉ A BESSONG (2008). « Être parent en situation d'immigration : défis, enjeux et potentiels », dans *Visages multiples de la parentalité*, sous la direction de Claudine Parent, Sylvie Drapeau, Michèle Brousseau et Ève Pouliot, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 223-253.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, et Lyliane RACHÉDI (2008). « Prospectives familles immigrantes 2007-2020. Les familles immigrantes au Québec en 2020 : une excroissance des familles québécoises ou une trame du tissu social? », dans *La famille à l'horizon 2020*, sous la direction de Guy Pronovost, Chantale Dumont et Isabelle Bitaudeau, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 349-377.

Notions, définitions et particularités des données

Chômeur

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient pas salariées et ne travaillaient pas à leur compte, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ou, finalement, avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Famille de recensement

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfants (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents. Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont;
- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;

- les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et qui vivaient à la maison.

Ces modifications se traduisent par une augmentation, entre 1996 et 2001, du nombre total de familles de recensement (+ 1,5 %), et plus particulièrement du nombre de familles monoparentales (de 6,2 %), par rapport à ce que l'on aurait obtenu avec l'ancienne définition.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, à parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfants dans cette nouvelle famille.

- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Immigrant

Désigne une personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. C'est le cas des enfants nés au Canada de parents résidents non permanents et qui ont, par la suite, obtenu le statut d'immigrant. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, « immigrant » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011.

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu

Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat, diplôme ou grade universitaires) qui est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Population en emploi

Désigne les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre

apparenté du même ménage et exploité par celui-ci. Cette population inclut également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette population exclut les chômeurs.

Population inactive

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

Résident non permanent

Désigne une personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié.

Revenu total familial

Somme des revenus totaux de tous les membres d'une famille de recensement donnée, avant impôt sur le revenu et autres retenues, durant l'année civile 2010. Cela comprend : les revenus d'emploi tirés des traitements, salaires, pourboires et commissions ainsi que le revenu net provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole; les revenus provenant de sources gouvernementales, comme l'assistance sociale, la prestation fiscale pour enfants, l'assurance emploi, la pension de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et les rentes d'invalidité; les revenus provenant d'un régime de pension d'employeur et de fonds de retraite privé; les revenus de placements, comme les dividendes et l'intérêt sur les obligations, les comptes, les CPG et les fonds communs de placement; et les autres revenus en espèces réguliers, comme les paiements de soutien d'un enfant, les pensions alimentaires et les bourses d'études.

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

Toutes les données qui ne sont pas présentées dans les tableaux et figures de ce bulletin sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca. Les tableaux et figures produits antérieurement dans le document Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2011 peuvent être consultés sur le site Web du ministère de la Famille.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Kevin Rousseau, en collaboration avec Vincent Lou et Andrée-Anne Boucher.

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Marie-Claude Francoeur, Gaétan Lemay, Annie Michaud, Joanie Migneault et Philippe Pacaut

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Nous remercions l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ainsi que Michèle Vatz-Laaroussi, professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke, pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

ISSN : 2292-0846 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

© Gouvernement du Québec